

# La feuille de chou



## Bulletin municipal de Champrond en Gâtine N°2

### LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

L'été vient de se terminer, saison durant laquelle nous avons organisé plusieurs manifestations qui globalement ont obtenu un certain succès puisque vous êtes nombreux à y avoir participé.

Ainsi comme vous le verrez dans les pages intérieures de ce numéro 2 de la « Feuille de chou », nous avons remis le diplôme de Maire Honoraire à Monsieur Pierre Michel le 14 juillet en fin de matinée, l'après-midi de ce même jour nous avons préparé quelques jeux à l'extérieur.

Le dimanche 19 août malgré un temps plutôt maussade en début de journée la brocante vide-grenier et l'exposition d'art et d'artisanat ont connu une affluence importante. Quant au concert intitulé la Mandragore de la Compagnie la Tour de Babel missionné par le Conseil Général il a réuni Vendredi 7 septembre plus de 150 personnes ce qui donnait à penser à certains qu'une extension de la salle des fêtes n'était pas une simple vue de l'esprit mais un besoin qui se fait sentir de plus en plus. Vous avez été également nombreux pendant l'entracte de ce concert à admirer le feu d'artifice initialement prévu le 14 juillet et qui avait été reporté pour cause de pluie.

Si ces diverses manifestations ont obtenu ces succès certains, il faut en remercier les différents membres de la commission des fêtes et tous ceux qui de près ou de loin ont œuvré à leur organisation.

L'action municipale s'est également portée sur d'autres domaines comme la réalisation avec le SIVOM du busage de la vallée agricole dite du Muid, qui a été programmé en 2000 et qui vient de se terminer, le drainage du terrain de sport, le suivi des dossiers de l'implantation du réseau de gaz ainsi que l'enfouissement d'une partie des réseaux électriques.

Les prochaines manifestations communales auront lieu les 7, 8 et 9 décembre, en effet la commune en partenariat avec l'association « Un petit air de Culture » a prévu une soirée cabaret le vendredi 7 décembre, une animation chant devant l'église le samedi matin 8 décembre avec accueil des cyclistes et cavaliers qui feront le Tour du Canton organisé par Perchemin en faveur du Téléthon et un marché de Noël le samedi 8 décembre et le dimanche 9 décembre toute la journée.

Je ne terminerai pas ce mot sans féliciter comme l'ont fait de nombreuses personnes de la commune et des environs la boulangerie Debonne pour les aménagements qui y ont été réalisés, et, en encourageant ceux et celles qui le souhaitent à faire en sorte que notre village se pare de belles illuminations pour Noël comme les années précédentes.

Cordialement.

Éric LEGROS

### SOMMAIRE

- Qui fait quoi?
- Résumé des réunions de conseil
- L'école
- Manifestations de l'été
- L'assainissement
- Le logo communal
- Nos droits, nos devoirs
- Les associations
- En bref...
- L'euro, rappels....
- Et si on sortait
- Renseignements utiles
- Les petites annonces
- Les coupons réponses

# QUI FAIT QUOI?

## Le conseil municipal

**Le Maire:** Éric LEGROS

**1er adjoint:** Brigitte WARDAVOIR

**2ème adjoint:** Philippe GUILLEMET

**3ème adjoint:** Jean -Paul VINSOT

**Les conseillers :**

Sylvie BIGEAULT- Géraldine CAUCHETEUX

Frédéric COLIN - Michel FILLETTE

Denis GRANGER- Didier GUYON - Claude IMHOF



## Communication Information:

Brigitte WARDAVOIR , Jean-Paul VINSOT,

Éric LEGROS , Philippe GUILLEMET

Personne hors conseil : Véronique REAUD

**Intercommunalité :** Éric LEGROS, Claude IMHOF,  
Brigitte WARDAVOIR

**Tuteur Emploi-jeune:** Éric LEGROS

**Bibliothèque :** Brigitte WARDAVOIR

Personnes hors conseil :

Michelle MICHEL , Véronique REAUD



## Les délégués des syndicats intercommunaux

### Regroupement pédagogique :

Brigitte WARDAVOIR (Vice-présidente),  
Sylvie BIGEAULT, Géraldine CAUCHETEUX ,  
Michel FILLETTE



### Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple ( SIVOM )

Éric LEGROS , Michel FILLETTE, (Didier GUYON,  
Brigitte WARDAVOIR : délégués suppléants)

### Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM):

Philippe GUILLEMET, Jean Paul VINSOT  
Brigitte WARDAVOIR, Claude IMHOF

**Syndicat électrique:** Denis GRANGER , Didier GUYON

### Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le développement du Perche (SIAP):

Géraldine CAUCHETEUX, Frédéric COLIN

### Parc Naturel Régional du Perche:

Claude IMHOF, Frédéric COLIN

### Syndicat d'initiative de la Loupe:

Denis GRANGER, Claude IMHOF

### Jumelage du canton de La Loupe:

Éric LEGROS - Géraldine CAUCHETEUX

### Comité de Bassin d'emploi:

Éric LEGROS - Frédéric COLIN

**Centre National d'Action Sociale:** Éric LEGROS

## Les commissions communales

### Ouverture des commissions communales aux habitants de Champrond en Gâtine

Les conseillers municipaux invitent toutes les personnes  
ayant un domicile à Champrond en Gâtine et voulant  
apporter des idées et réflexions, à faire partie des commis-  
sions communales. Il suffit de le signaler à la mairie.

### Les commissions communales

#### Bâtiments communaux :

Jean-Paul VINSOT, Frédéric COLIN, Didier GUYON

#### Voirie et Réseaux (chemins, eau, assainissement, éclairage public):

Philippe GUILLEMET, Frédéric COLIN, Didier GUYON

#### Fête : Brigitte WARDAVOIR



#### Personnes hors conseil:

Sylvie AUDENAERT MICHEL, Marie France BEAUCHET  
Nicole CAILLARD, Daniel VIDAL, Etienne VALMALLE

**Finances :** Philippe GUILLEMET, Sylvie BIGEAULT ,  
Didier GUYON, Géraldine CAUCHETEUX,  
Claude IMHOF



**Fleurissement:** Brigitte WARDAVOIR



**Centre Communal d'Action Sociale :** Éric LEGROS,  
Brigitte WARDAVOIR , Philippe GUILLEMET , Jean-Paul  
VINSOT , Géraldine CAUCHETEUX

Personnes hors conseil: Nicole CAILLARD , Michelle  
MICHEL, Mylène DUBESSET , Micheline GUILLEMET

# LES RESUMES DE REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 4 juillet 2001

## \* APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES GAZ DE FRANCE

les points importants du cahier des charges :

- les réseaux deviennent propriété de la commune dès leur mise en service
- le concessionnaire GDF est responsable du fonctionnement du service
- la sécurité est un des soucis majeurs du concessionnaire
- participation d'un représentant de GDF à tous travaux des commissions communales de sécurité
- la commune percevra une redevance supplémentaire pour occupation du domaine public
- des extensions du réseau seront possibles : sans frais pour la collectivité locale si le seuil de rentabilité est atteint ou avec participation de la collectivité si le seuil de rentabilité n'est pas atteint.
- transfert de TVA entre la collectivité et le concessionnaire

- forfait raccordement :

appareils de cuisson uniquement 4 500 F environ

systèmes de chauffage : 2 000 F environ

Le conseil prend connaissance du coût du gaz selon les consommations annuelles, autorise Mr le Maire à signer le cahier des charges et demande à ce que l'ensemble des travaux soit coordonné (EDF et FRANCE TELECOM)

## \* OPÉRATION COEUR DE VILLAGE

Cette opération permet d'améliorer le centre d'un village, notamment par la réhabilitation ou la construction de logement à caractère social, la municipalité gardant le pouvoir de choisir ses locataires.

Le premier acte fondateur de cette opération est :

- la réalisation d'un audit qui permettrait d'obtenir un état des lieux, des propositions, des idées
- une étude de faisabilité technique par un cabinet d'étude ou un architecte

La procédure peut être conseillée par le C.A.U.E. (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement)

Le conseil souhaiterait définir l'audit en commençant par une réflexion et exercer son contrôle.

Le conseil prévoit une visite des bâtiments communaux un samedi après-midi début septembre.

(voir article « projet »)

## \* TRAVAUX DE VOIRIE (voir article « travaux »)

Le conseil accepte le devis TP COMPACT pour un montant de 72 982 F HT

Élagage :

des devis ont été demandés pour élaguer le cèdre place de l'église et des marronniers allée de la forêt, un marronnier semble mort et qu'il y aurait lieu de l'abattre : accord du conseil.

## \* COMPTES-RENDUS DE RÉUNIONS DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES :

### Parc Naturel Régional du Perche :

- Surcoût d'aménagement de la maison du Parc
- Décision modificative sur le budget 2001
- Extension de la sablière STAR à Margon
- Étude sur le bassin de retenue de l'Huisne
- Contact avec le directeur du Parc afin de promouvoir notre commune qui est une porte du Perche (propositions : Champrond étant le premier village en venant de Paris, des panneaux de signalisations pourraient être mis en place, poursuivre la réflexion)

### SIRTOM :

- Faible taux d'apport de déchets des habitants de Champrond à la déchetterie
- La construction de l'usine d'incinération de type thermolyse est stoppée
- Surcoût pour remise aux normes de l'usine
- Demander la mise en place d'un container à verre à proximité de la salle polyvalente
- Beurepaire : problèmes des containers
- Aire de repos sur la RN 23 : déchets de la population locale

### SIVOM :

- Installation de l'entreprise SIDEOR sur la zone d'activités intercommunale de La Loupe
- Construction d'un bâtiment pour Perche Activités sur la zone d'activités de Champrond (attendre le bilan financier de la société, possibilité d'un crédit-bail, dont les loyers couvriraient les emprunts, demander à Mr Haudebourg qu'il présente l'ensemble des sociétés de Perche Activités.
- Circuits du transport scolaire : lignes 403-413 : modification du circuit par le Petit Beauvais, réflexions à faire sur la mise en place d'un circuit car-train pour le lycée de Nogent le Rotrou.

### Hôpital de La Loupe :

- Bilan de l'année 2000
- Projet d'extension de l'hôpital pour accueillir les grands désorientés (maladie d'Alzheimer)
- Problème d'évacuation des déchets hospitaliers

**ADITEL (Association pour le Développement Informatique et Télématique en Eure et Loir) :**

- élections des membres du bureau, partenariat avec Segilog et Promosoft

**Comité de Bassin d'Emploi :**

le comité de bassin d'emploi assume la gestion des C.E.S. et des problèmes de paiement des C.E.S. interviennent actuellement, notamment avec les fonds européens.

**Divers**

le projet de communauté de communes :

- associer les conseillers municipaux intéressés par ce projet

- visite d'une communauté de communes dans l'Orne

**\* AMÉNAGEMENT ET RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL**

le conseil établit un projet de délibération pour le personnel communal

**\* NOMINATION D'UN CORRESPONDANT "ENVIRONNEMENT"**

Ce correspondant pouvant être une personne non-élue, le conseil propose de nommer Mr Bornet s'il en est d'accord

**\* INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- Un programme de nettoyage de vallées à prévoir en septembre lors d'une commission voirie avec le projet de mise en place de panneaux TERRAE à Toucheronde et l'autorisation de clore un terrain aux Orgeries par Mr Chrétien.

- Le conseil sollicite une subvention départementale dans le cadre des équipements sportifs pour faire drainer le terrain de football, l'aide accordée étant de 20 % de la dépense HT.

**Réunion du 13 septembre**

**\* LE TRI SÉLECTIF**

-Acquisition de deux containers à verre ( voir article « acquisition »)

-Mr le Maire propose d'organiser une réunion publique sur le tri sélectif : refus du conseil, qui considère que l'information a déjà été faite plusieurs fois.

**\* MODIFICATION D'ÉTABLISSEMENT DES MODALITÉS DES IMPÔTS LOCAUX :**

Le conseil décide de maintenir ces modalités.

Néanmoins, il constate que le coût de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères reste très élevé, même si une petite baisse est intervenue pour 2001, ceci n'incite donc pas les usagers à trier leurs déchets.

Le conseil possède peu de latitudes envers les modalités d'établissement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, cette question pourrait être revue.

**\* OFFRE DE FORMATION POUR LES ÉLUS :**

Mr le Maire présente au conseil une offre de formation organisée par l'association des maires pour les élus, sachant que chaque élu peut bénéficier d'une enveloppe de formation s'élevant à 1 577.58 F dans la limite de 6 jours par mandat et qu'une formation coûte 255.82 F la demi-journée ou 505.09 F la journée.

Les conseillers municipaux intéressés peuvent s'inscrire à un stage dès maintenant.

**\* OPÉRATION COEUR DE VILLAGE :**

( voir également article « projet »)

Il est donné un compte-rendu de la visite des logements communaux, dont l'état est défectueux.

Éric Legros rappelle au conseil la procédure pour lancer cette opération :

- établir un audit qui va permettre de définir l'état des lieux puis les orientations. L'audit peut être réalisé par un bureau d'étude ou par le C.A.U.E.

Le conseil propose de réunir la commission des bâtiments élargie à tout le conseil pour déterminer les orientations.

**\* ÉTUDE DE ZONAGE ASSAINISSEMENT :**

Voir article « assainissement »

**\* ENTRETIEN DES VALLÉES AGRICOLES :**

Denis Granger donne le compte-rendu de la réunion du SIVOM concernant les travaux hydrauliques agricoles programmés en 2001:

La canalisation de la vallée du Muid prévue pour 2001 a été acceptée, les travaux seront réalisés prochainement.

Pour ce qui concerne l'entretien des vallées, le conseil décide de procéder au débroussaillage de la vallée n°2 qui part de l'étang de la Housserie à la mare de Mr Dieu.

Le conseil détermine le programme hydraulique agricole 2002 dans le cadre du SIVOM: curage et reprofilage de deux vallées, canalisation de deux vallées.

Le conseil prévoit également au Petit Beauvais le busage d'un fossé situé du côté gauche de la RD 346-7.

**\* TRAVAUX :**

- Travaux de peinture à l'école à réaliser pendant les vacances de la Toussaint.

- Travaux d'égavage d'un cèdre place de l'église, abattage d'un marronnier le long de l'allée de la forêt et égavage des arbres débordant sur la propriété

#### **\* ALIMENTATION EN EAU POTABLE AUX ORGERIES**

Éric Legros fait part au conseil que suite à une demande de certificat d'urbanisme sur un terrain situé aux Orgeries, il s'avère que l'alimentation en eau potable n'est pas suffisante et qu'il faudrait procéder à des travaux de mise en place d'une nouvelle canalisation. Le montant des travaux a été estimé à 153 000 F HT par la Lyonnaise des Eaux. Des subventions peuvent être obtenues par le Conseil Général et l'Agence de l'eau, par conséquent le conseil se prononcera ultérieurement sur le principe en fonction des subventions accordées, il sollicite donc toutes les subventions auxquelles il peut prétendre.

#### **\* PROPOSITION D'ACHAT DU CHEMIN DE CÉSAR**

Mr le Maire donne lecture d'un courrier du Groupement Forestier Daubeck, qui propose d'acquérir le chemin communal de César pour une somme de 18 500 F hors frais et de signer une convention avec la commune pour l'ouverture du domaine du Bois Landry dans le cadre d'activités de nature.

Mr le Maire a par ailleurs rappelé que depuis 1979 l'ensemble des délibérations et des avis des conseils successifs portés sur les registres de délibération ont montré la volonté de conserver ce chemin dans le domaine communal.

Mr le Maire rappelle au conseil la procédure judiciaire engagée depuis 1997, au cours de laquelle le Tribunal de Grande Instance de Chartres lui a reconnu son caractère communal, le coût de cette procédure qui a été engagée contre la commune s'élève à l'heure actuelle à 18 000 F. L'affaire actuellement en appel à la Cour d'Appel de Versailles sera jugée le 26/10/01. Etant donné la proximité de ce jugement, Eric Legros propose au Conseil d'attendre le jugement pour se prononcer.

Certains conseillers souhaitant procéder au vote de la proposition émise sans attendre le jugement, il a été procédé à un vote. Le conseil décide donc par 6 voix pour d'attendre le jugement de la cour d'appel pour se prononcer.

#### **\* PROJET D'IMPLANTATION D'UN SHELTER A BEAUREPAIRE**

Mr le Maire rappelle au conseil qu'un projet d'implantation d'un shelter à Beaufort (bâtiment servant de relais d'antennes pour le ministère de l'intérieur) avait été refusé par la commune. La préfecture de la zone défense ouest renouvelle sa demande car les nuisances sont nulles et le bâtiment peut être intégré harmonieusement à l'environnement. Une convention d'occupation de site sera établie moyennant le versement d'une indemnité fixée à 12 000 F par an. Le Conseil autorise donc Mr le Maire à signer cette convention.

#### **\* REMISE EN ÉTAT DU TERRAIN JOUXTANT LE CIMETIÈRE**

Éric Legros rappelle au conseil que la commune a acquis ce terrain au prix de 20 000 F + 3000 F de frais et qu'il a reçu une proposition d'un habitant de la commune, qui souhaite nettoyer le terrain contre le don du bois. Le conseil accepte cette offre en fixant un délai d'intervention avant le 31/01/02 après signature d'une convention entre les parties.

#### **\* REMPLACEMENT DE L'EMPLOI JEUNE**

Éric Legros fait part au conseil que Sophie Malardé a donné officiellement sa démission du poste d'emploi-jeune technicien assainissement /animation à compter du 01er décembre 2001 .

#### **\* INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Mr le Maire propose :

- la fermeture des lavoirs pour cause de dangers : accord du conseil mais il faut prévoir une porte pour le lavoir de Beaufort.

- des enveloppes prêts à poster avec une image de la commune : refus du conseil

- au conseil d'acquérir des stands : des tarifs seront demandés

Mr le Maire informe le conseil :

- que le transformateur situé derrière le lavoir de Champrond pourra être déplacé lors des travaux de desserte gazière. (éventuellement à la place de la citerne à fuel de l'école)

- qu'il y a lieu de choisir un nom pour la rue de la zone d'activités : le conseil décide de faire appel à la population par le biais de la Feuille de Chou.

- qu'il a reçu une proposition du Relais d'Eure et Loir, société qui met en place gratuitement des conteneurs à vêtements dans les communes qui le souhaitent, l'entretien et la relève sont assurés par leurs soins : accord du conseil pour l'installation d'un conteneur à côté des autres sur le parking D.D.E.

- des remerciements de subventions versées aux associations.

- d'une demande de subvention du Stade Loupéen : refus du conseil

- que la préfecture sollicite une participation pour le Fonds de Solidarité Logement dont le montant s'élève à 45 F pour 3 logements : accord du conseil

Mr Legros

- envisage de réunir la commission des finances pour préparer le budget supplémentaire le 02 Octobre 2001 : accord du conseil

- rappelle au conseil qu'il y a lieu de délibérer afin d'octroyer des tickets restaurants au personnel du SIVOM : avis favorable du conseil

- Le conseil prend connaissance :
- \* de la liste des membres de la commission communales des impôts directs.
- \* d'un tableau regroupant les activités de Perche Activités
- des poteaux électriques qui sont défectueux, notamment à l'Arcade et aux Grandes Ventes et qu'il faut demander au Syndicat Electrique de pourvoir à leur remplacement.
- de demandes de parents d'élèves, qui sollicitent l'installation d'un abri-bus à la Mairie et sur la place de l'église. Le conseil décide d'intégrer cette démarche dans le cadre de l'opération coeur de village, réflexion à porter sur l'emplacement.
- que la commission des fêtes en partenariat avec l'association "un petit air de culture" envisage d'organiser un marché de Noël en décembre à la salle polyvalente.

## Prochaine réunion de conseil

Le conseil municipal vous informe que la prochaine réunion de conseil aura lieu courant octobre, et vous rappelle qu'elle est ouverte au public ainsi que toutes les prochaines réunions .

## Les acquisitions

### Acquis

- ⇒ Terrain joutant le cimetière 23 000 F  
Pour la réalisation d'un parking et d'un « jardin du souvenir » ( lieu pour déposer les cendres des défunts)
- ⇒ Tronçonneuse 2 918,06 F
- ⇒ Deux vitrines d'affichage extérieur 4 380, 33 F
- ⇒ Remplacement urinoir dans les WC public 1 855,20 F



### A acquérir

- ⇒ Deux conteneurs à verre Gratuit  
L'un pour Beurepaire et l'autre pour la salle polyvalente.
- ⇒ Un conteneur à emballage Gratuit  
Pour la salle polyvalente
- ⇒ Terrain de Mme Renaudin près de la station d'épuration Prix en négociation  
Pour la réalisation du nouveau stockage et traitement des boues de la station d'épuration.
- ⇒ Conteneur à vêtements Gratuit  
Ils sont mis en place et entretenus par le Relais d'Eure et Loir. Il sera installé en face du garage Hersant à côté des autres conteneurs

## Les travaux

### Réalisés

- ⇒ Drainage terrain des sports 25 218 F  
subventionné à 20%
- ⇒ Location d'un karcher pour le nettoyage des murs extérieurs de la salle polyvalente 478,40 F
- ⇒ Pose de gravillons derrière l'église 690,13 F
- ⇒ Remise en état de la clôture de la RN 23 suite à un accident 2 750 F

### A réaliser

- ⇒ Entretien des vallées agricoles 72 982 FHT
  - Canalisation de la vallée du Muid
  - Débroussaillage de la vallée n°2 qui part de l'étang de le Housserie à la mare de Mr Dieu
- ⇒ Travaux de voirie
  - Route de La Futaie (busage du fossé)
  - Chemin du Ferré (bouchage des trous)
  - Route de l'Aiguillon (bouchage des trous et arasement)
  - Beurepaire: chemin n°26, busage fossé
  - Beurepaire centre: busage fossé
  - Ruelle du Prieuré: terrassement, empierrement et enduit
  - Rue du Paradis: mise en place d'un caniveau
  - Rue du Plessis: renforcement, rive avec calcaire et déflachage à l'enrobé

- ⇒ **Travaux de peinture à l'école** 23 632 F
- ⇒ **Travaux d'élagage** d'un cèdre place de l'église, abattage d'un marronnier le long de l'allée de la forêt et élagage des arbres débordant sur la propriété 10 166 F
- ⇒ **Aménagement du cimetière**
- ⇒ **Pose d'une barrière de sécurité rue de l'étang**
- ⇒ **Réparation de la corniche de l'église**

## Projets

### En cours

#### ⇒ **Projet de desserte gazière**

En 2002, il est prévu une première phase de desserte gazière pour le bourg sans participation financière de la commune.

Gaz de France souhaiterait connaître vos attentes afin de mieux vous satisfaire, des questionnaires sont disponibles à la mairie.

#### ⇒ **Projet d'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone**, demandé par le syndicat électrique du Perche suite à la tempête.

#### ⇒ **Mise en place d'un shelter à Beaurepaire** par le ministère de l'intérieur (bâtiment servant de relais d'antenne). Une convention d'occupation de site sera établie prochainement moyennant une indemnité financière annuelle versée à notre commune.

#### ⇒ **Plan de zonage et de diagnostic réseau en assainissement** (voir article dans rubrique « assainissement »)

#### ⇒ **Nouveau stockage et traitement des boues de la station d'épuration** par lits rhizophytes.

### A l'étude

#### ⇒ **Opération cœur de village**

Travaux subventionnés à 60% et études à 90%

- Réhabilitation de trois logements
- Aménagement de la place de l'église
- Création de parking près de l'église et derrière l'école
- Création d'abris-bus

# L'ECOLE

Nous profitons de la deuxième édition de la Feuille de Chou pour évoquer la classe de mer qui a eu lieu du 3 au 8 juin 2001.

Pour la première fois depuis plus de 10 ans les deux classes de l'école ont participé à une classe de mer, la classe des CP-CE1 était prise en charge par Melle Sandrine Dordoigne et sa sœur Sophie, quant à la classe des CE2-CM1-CM2, elle a été prise en charge par son enseignant M. Eric Legros accompagné de Melle Sophie Malardé actuellement employée jeune pour l'assainissement et la communication sur la commune.

Le centre de classe de mer se situait dans le département de la Manche sur la commune de Saint Germain sur Ay face à la mer. Pour un début de mois de juin, la température était plutôt fraîche ce qui n'a pas empêché les enfants de participer à toutes les activités qui étaient prévues au programme ; à savoir pêche à pied, visite des ateliers d'un ostréiculteur, pêche de crabes, visite d'un centre équestre et bien sûr quelques veillées sur le thème de la mer.

Des animateurs du centre ont pris en charge les classes suivant les activités prévues pour leur apprendre diverses notions sur le milieu marin. Les enfants de l'école sont revenus enchantés de ce séjour.



Dimitri et Kevin à la pêche aux coques

La rentrée 2001-2002 s'est bien passée , les effectifs sont les suivants :

classe des CE1-CE2) : 19 (10-9)

classe des CM1-CM2 : 16 (6-10)

Pour cette rentrée la classe des CE1-CE2 est placée sous la responsabilité de Mme Rottier Auclair Stéphanie , Mme Mocques Patricia étant en congé maternité jusqu'au mois de janvier 2002. Comme les années précédentes tous les enfants de la Moyenne Section au CM2 iront à la piscine pendant environ six mois.

## Charges de fonctionnement du syndicat scolaire en 2000



**NOMBRES D'ELEVES : 66**  
( 27 de Champrond , 32 de Montlondon, 7 hors communes)  
: 36 à l'école primaire, 30 à l'école maternelle

### Participation des communes

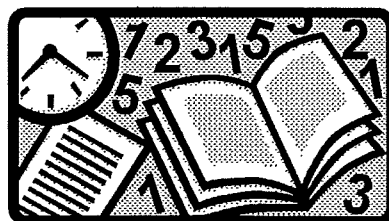
**Mode de répartition :**

⇒ 50 % sur le nombre d'élèves domiciliés dans chaque commune

⇒ 50 % sur la population de chaque commune

		Taux
Nombre d'élèves de Champrond	27	46%
Nombre d'élèves de Montlondon	32	54%
Population de Champrond	417	66%
Population de Montlondon	212	34%
Participation de Champrond	269 438,00 F	56%
Participation de Montlondon	211 701,00 F	44%

CHARGES	TOTALES	École primaire 2 classes	École maternelle 1 classe	Coût par élève du primaire	Coût par élève de maternelle
Produits pharmaceutiques	370,00 F			6,00 F	6,00 F
Fournitures scolaires	47 000,00 F	26 000,00 F	21 000,00 F	722,00 F	700,00 F
Fournitures administratives	3 080,00 F			47,00 F	47,00 F
Abonnements	3 600,00 F	1 800,00 F	1 800,00 F	50,00 F	60,00 F
Frais de téléphone, internet	4 859,00 F	3 139,00 F	1 720,00 F	87,00 F	57,00 F
Frais d'affranchissement	540,00 F			8,00 F	8,00 F
Indemnité au comptable	647,00 F			10,00 F	10,00 F
Indemnités de surveillance	18 743,00 F	18 743,00 F		520,00 F	
Charges de personnel école	348 000,00 F	109 500,00 F	238 500,00 F	3 042,00 F	6 625,00 F
Charges de secrétariat	36 000,00 F			545,00 F	545,00 F
Indemnité du président	1 800,00 F			27,00 F	27,00 F
Apprentissage natation	16 500,00 F	12 120,00 F	4 380,00 F	337,00 F	337,00 F
<b>TOTAL</b>	<b>481 139,00 F</b>			<b>5 401,00 F</b>	<b>8 422,00 F</b>
<b>Total en euro</b>	<b>73 349,17 €</b>			<b>823,38 €</b>	<b>1 283,93 €</b>





## Coût de revient du repas cantine en 2000



	CHAMPROND- EN-GATINE	MONTLANDON
Alimentation	42 809,00 F	42 049,00 F
Salaires charges incluses	84 000,00 F	90 000,00 F
Surveillance	9 600,00 F	11 960,00 F
Gaz	2 184,00 F	2 000,00 F
Électricité	1 000,00 F	1 000,00 F
Eau	500,00 F	500,00 F
Indemnité régisseur	720,00 F	720,00 F
<b>Dépenses totales</b>	<b>140 813,00 F</b>	<b>148 229,00 F</b>
Nombre de repas consommés	4386	3880
Coût de revient par repas	32,11 F	38,20 F
Prix du repas facturé	12,85 F	12,85 F
Coût à la collectivité	19,26 F	25,35 F

## Fonctionnement de la régie de transport

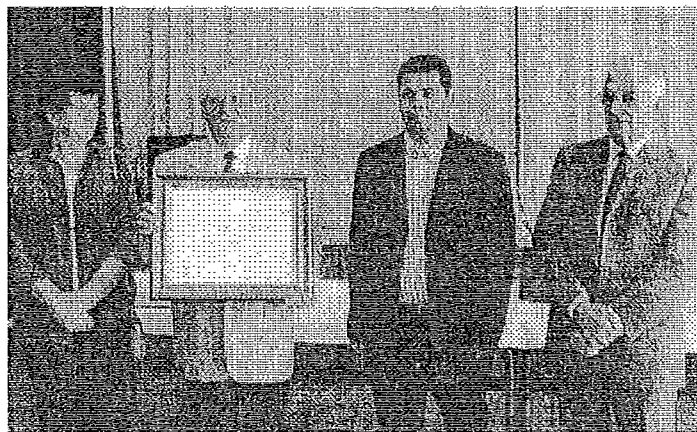


DÉPENSES	DÉPENSES TOTALES	PAR ÉLÈVE
<b>CARBURANT</b>	8 385,00 F	127,05 F
<b>ENTRETIEN ET RÉPARATIONS</b>	7 382,00 F	111,85 F
<b>ASSURANCES</b>	7 443,00 F	112,77 F
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	70 624,00 F	1 070,06 F
<b>REMBOURSE- MENT INTÉRÊTS PRÊT</b>	6 266,00 F	94,94 F
<b>AMORTISSE- MENTS</b>	23 228,00 F	351,94 F
<b>TOTAL</b>	<b>123 328,00 F</b>	<b>1 868,61 F</b>
<b>TOTAL EN EURO</b>	<b>18 801,23 €</b>	<b>284,87 €</b>

# LES MANIFESTATIONS DE L'ÉTÉ

Le 13 et 14 juillet

La manifestation du 13 et 14 Juillet n'a pas bien commencé... Pour cause de mauvais temps, les habitants de Champrond ne se sont pas déplacés le 13 juillet au soir. La municipalité a donc décidé d'annuler le lancement du feu d'artifice. Le bal quant à lui a bien eu lieu. Le lendemain matin, le concours de pêche à l'étang du Panama a également été reporté. Il a fallu attendre la cérémonie vers 11h30 à la salle polyvalente pour retrouver les animations. En effet, comme traditionnellement, le 14 juillet a été l'occasion pour la municipalité de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants, féliciter les nouveaux diplômés et récompenser les lauréats des maisons fleuries. Mais cette année, cette cérémonie a permis également d'honorer Mr Pierre MICHEL pour son parcours d' élu local...



Les maires des communes voisines, des collègues des anciens conseils municipaux, des responsables d'associations, des amis et la famille... Ils sont venus nombreux assister à la remise du diplôme de maire honoraire à Pierre Michel, maire de Champrond en Gâtine durant 21 années, 7 mois et 23 jours.

Au cours des mandats de Pierre MICHEL , plusieurs réalisations ont vu le jour : la station d'épuration, le réseau d'assainissement, la salle polyvalente, le court de tennis, le préau couvert de l'école, l'aménagement du parking de la mairie et la création de la zone d'activité.

Jacques RENARD, conseiller général a ensuite évoqué les diverses autres responsabilités de Pierre MICHEL notamment au sein du SIVOM et les divers combats menés pour le maintien de la gendarmerie de Champrond et d'un service à l'hôpital de La Loupe. En plus de son titre honorifique, Pierre MICHEL a reçu un diplôme calligraphié par Éric Montigny, une télévision et un livre sur les faïences du Perche. Par la suite, environ 80 personnes sont restées déjeuner à la salle polyvalente et des jeux ont été proposés tout au long de l'après-midi.

Le conseil municipal remercie et félicite Éric MONTIGNY pour la réalisation de la calligraphie du diplôme de maire honoraire.

### Le 15 août

Comme chaque année, lors d'une petite cérémonie, la commune a observé une minute de silence pour tous ceux qui ont participé à la libération de la commune le 15 août 1944 et qui y ont malheureusement succombé ou qui furent blessés.

La délégation a également rendu hommage à un ancien combattant de cette guerre Marcel CHEVREL, décédé récemment. Parmi les anciens combattants de 39/45, c'est Marcel MARDELAY, « seul solide et bien portant », qui a pu participer à la cérémonie. Un vin d'honneur offert par la mairie a ensuite été servi.

### Le 19 août

Après 5 ans d'existence, au vide grenier nous avons ajouté une exposition d'art et d'artisanat.

Cette année, il y avait 34 exposants pour le vide grenier et dix artistes ont présenté une centaine d'œuvres, représentant tout un éventail de techniques : peintures à l'huile, aquarelles, broderies, tableaux en fleurs séchées, œufs peints... En milieu d'après – midi, c'est par centaine que les personnes ont arpenté les lieux, à tel point qu'il était impossible de se garer aux abords. Les associations de Champrond étaient bien présentes pour animer la fête : Lâcher de truites par la Société de Pêche, tombola avec ventes d'enveloppes « toutes gagnantes » par le club de l'amitié, gâteaux et boissons proposés respectivement par Un Petit Air de Culture et Perche Association Football... Le tout encadré de musique avec tiercé des chansons les plus prisées. Éric LEGROS a également rendu hommage à Roger Guitel, peintre émérite de Montlandon, récemment décédé, sociétaire au cercle des Gobelains, médaille d'argent des Arts Sciences et Lettres en 1968, qui a vendu de nombreuses œuvres aux Beaux Arts de Paris.

### Le 7 septembre

Suite à une proposition du conseil Général, de mettre à la disposition des communes qui en font la demande, des spectacles financés par le conseil général, la commission des fêtes a décidé de réaliser ce concert de musique médiévale et orientale avec comme fil conducteur le thème de l'amour. Ainsi, pour le temps d'une soirée, la salle polyvalente s'est transformée en salle de concert. Près de 150 spectateurs sont venus assister au spectacle donné par la compagnie Tour de Babel composée de 2 chanteuses et 2 musiciens de « La Mandragore ». En final, et après le deuxième « bis », la salle, debout, a applaudi à tout rompre. A l'entracte, le feu d'artifice empêché par la météo défavorable du 14 juillet a offert ses bouquets lumineux.

# L'ASSAINISSEMENT

Analyses effectuées en Amont et en Aval de la Station d'épuration le 28 juin 2001 par le service du Conseil Général : Le SATESE

## Pollution carbonée:

MES : Matière En Suspension

DBO5 : Demande Biochimique en Oxygène

DCO : Demande Chimique en Oxygène

MO: Matière Organique

## Pollution Azotée:

NKJ: Azote Kjeldahl = Azote organique + NH4

	MES mg/l	DBO5 mg/l	DCO mg/l	MO mg/L	NKJ mg/l
AMONT	290	230	610	357	111
AVAL	27	18	110	49	58
Limite de rejets eNK1	30	30	90		40
rendement	91 %			86 %	40 %

L'analyse est peu satisfaisante. Pour la DCO et la pollution azotée les limites de rejet ont été dépassées. Ceci s'explique par une trop forte concentration de boue dans la station. En effet, les boues d'épuration ne sont plus utilisées en agriculture et nous avons donc des difficultés de stockage, d'où le projet de la municipalité de réaliser prochainement un nouveau stockage des boues.

**Un contrôle de l'ammoniac et des nitrates est effectué en sortie de station. Voici la moyenne des résultats pour chaque mois:**

Les résultats sont également peu satisfaisants pour les raisons citées ci – dessus.

	Nitrate en mg/l deN-NO3	Ammoniac en mg/l de N-NH4
Juin	0	18,5
Juillet	12	8,5
Août	0	19
Septembre	0,9	10,5

## Le plan de zonage et le diagnostic réseau

L'étude de zonage et de diagnostic réseau pour l'assainissement a commencé sur notre commune. En effet, la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et ses textes d'application imposent aux communes de dresser un zonage de leur territoire par mode d'assainissement (collectif ou autonome) avant le 31 décembre 2005.

Par délibération, le conseil municipal a sollicité le concours de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt pour une mission d'assistance et de conseil, concernant le zonage d'assainissement et le diagnostic réseau.

Au mois d'août, un dossier de consultation rédigé par la D.D.A.F. a été envoyé à différents bureaux d'études.

Ces derniers avaient jusqu'au 17 septembre 2001, pour déposer en mairie leurs offres.

Le 26 septembre, une commission des travaux s'est réunie pour dépouiller les dossiers. Le conseil municipal décidera à la prochaine réunion, quel bureau d'étude assurera la prestation.

Puis, le descriptif de l'étude sera transmise à l'agence de l'eau Seine -Normandie et au Conseil régional, car la commune peut bénéficier de subventions à hauteur de 80% sur le montant H.T.. Une fois, les subventions des partenaires financiers arrêtées, l'étude technique débutera. Elle durera environ 6 mois et sera achevée par un rapport définitif et un dossier soumis à une enquête public de minimum 1 mois.

Enfin, le conseil municipal approuvera ou non par délibération le plan de zonage et le diagnostic de réseau.

# LE LOGO COMMUNAL

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous avons annoncé le projet de créer un logo communal pour une meilleure identification de la commune.

Nous proposons ci-dessous des réalisations dont l'une d'entre elle pourrait devenir notre logo. Symbole de notre commune, nous souhaiterions que les habitants de Champrond donnent leur avis. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le coupon réponse à la fin de ce bulletin et de le renvoyer à la mairie.


## Explication des modèles


⇒ **La forme:**


- Les modèles 1,2,3 et 4 ont la forme d'un blason
- Le modèle n°5 représente la forme de la commune

⇒ « **Campus Rontondus In Gastina** » est le nom latin de Champrond en Gâtine

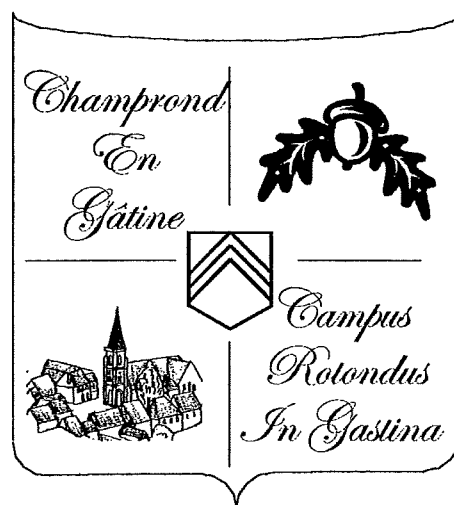
⇒  Le gland du chêne symbolise les forêts

⇒  L'épi de blé symbolise la ruralité de notre commune

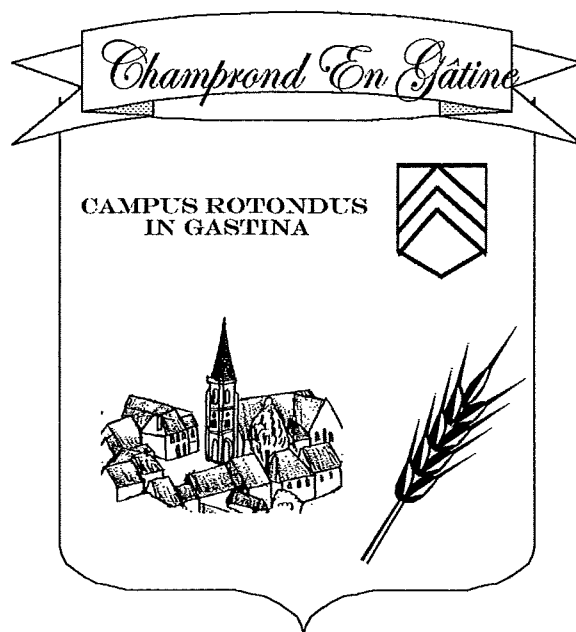
⇒  Représentation du bourg de la commune

⇒  Représentation du blason du Perche pour noter notre appartenance au Parc Régional du Perche

## Modèle n° 1

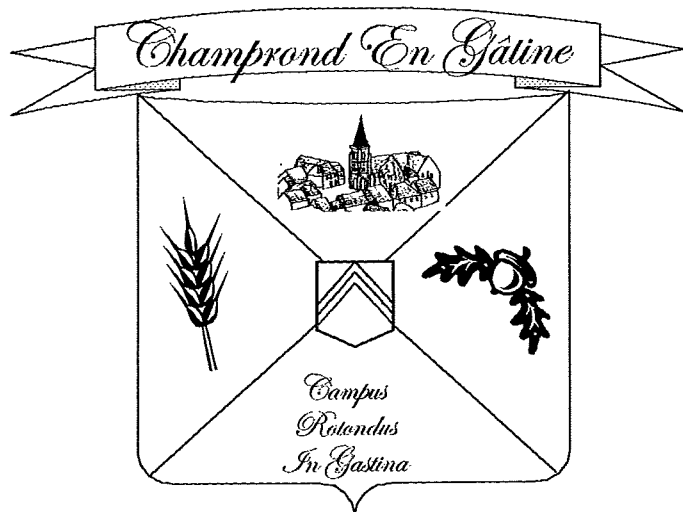


## Modèle n° 2



Modèle n°3

Modèle n°5



Modèle n°4



Lequel de ces logos  
préférez-vous ?

Choisissez...!

Puis renvoyez à la mairie  
le coupon – réponse  
que vous trouverez  
au dos  
de ce bulletin municipal

Merci.

# NOS DROITS, NOS DEVOIRS

## Liste électorale

Nous rappelons, notamment aux nouveaux habitants et aux personnes nées avant le 28 Février 1984, qu'ils peuvent s'inscrire sur les listes électorales de la commune du 1er septembre au 31 décembre 2001.

## Travaux bruyants: respectez les horaires!

Tous les travaux plus ou moins bruyants sont réglementés par arrêté préfectoral.

L'article 3 de cet arrêté précise notamment que « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... ne peuvent être effectués que:

- les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h - Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h ».

Signalons également que l'article 4 du même arrêté préfectoral stipule, quant à lui, « les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive ».

## Eau de pluie sur le terrain voisin

Les eaux de pluie s'écoulant du toit de votre maison doivent se déverser sur votre terrain ou sur la voie publique mais pas sur le terrain de votre voisin.

Par contre, l'eau de pluie provenant de votre terrain peut s'écouler sur le terrain voisin, si ce dernier est situé à un niveau inférieur au vôtre. Elle doit s'écouler de façon naturelle, suivre la configuration des terrains en pente et ne doit pas avoir été déviée par des travaux pour se déverser chez le voisin.

## L'élagage des Haies

La municipalité demande à tous les propriétaires de haies de les entretenir.

## Le tri sélectif

Une fois de plus, nous vous rappelons l'importance du tri sélectif et vous demandons de faire un effort sur la sélection des déchets.

Trois containers sont à votre disposition en face du garage Hersant:

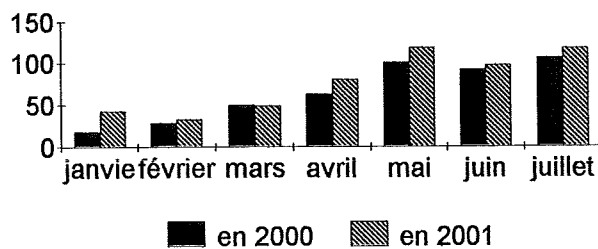
- un bleu : pour les journaux et magazines
- un vert : pour le verre
- un beige: pour les bouteilles en plastiques, les boîtes métalliques, briques et cartonnettes.

Vous devez emporter à la déchetterie de St Eliph tout ce qui est encombrant ( carton, gravats, herbe et toutes sortes de végétaux coupés...) Vous trouverez les horaires d'ouvertures dans la rubrique « renseignements utiles ».

Des relevés ont montré que l'apport volontaire par les habitants de Champrond à la déchetterie était en augmentation. Nous ne pouvons que féliciter et encourager ces pratiques. Néanmoins, le taux d'apport des déchets reste faible par rapport aux autres communes.

### Nombres d'apports volontaires emportés par les habitants de Champrond En Gâtine à la déchetterie de St Eliph pour 2000 et 2001

mois	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juillet
2000	18	28	49	62	100	92	106
2001	42	32	48	80	118	97	117



Un dépôt d'ordures sauvages a récemment été trouvé sur la commune. Nous vous rappelons que les dépôts sauvages sont interdits (article R 635-8 du Code Pénal) et sont passibles d'amendes.

# LES ASSOCIATIONS

Cet espace est réservé aux associations de Champrond pour informer les habitants de leurs activités, leurs actualités et leurs projets. Il suffit aux associations d'envoyer leurs articles à la mairie deux semaines avant la parution du prochain bulletin (dernier délai).

## Liste des associations

Association des Anciens Combattants	Mr MENANT Gilbert tél: 02.37.49.81.49
Le Club de l'amitié	Mr CENIER Maurice tél: 02.37.49.85.20
Le Tennis club	Mr RINGOT Gilles tél: 02.37.49.89.65
Un petit air de culture	Mme REAUD V. tél: 02.37.49.83.23
Perche Association Football	Mr LUNEL Philippe tél: 02.37.37.31.12
Danse et rêve	Mlle PICHOT Claire tél: 02.37.49.84.14
Perchemin	Mr CHABOCHE J.P tél : 02.37.49.86.55
La Société de pêche	Mr VALMALLE E. tél: 02.37.37.30.00
La Société de chasse	Mr BIGEAULT E. tél: 02.37.49.84.38
La Reinette Verte	Mr LAMBERT Guy tél: 02.37.49.84.14
Aéronautique du Perche Mr et Mme WARDAVOIR	tél: 02.37.49.86.23

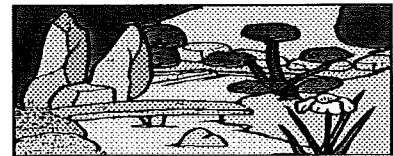
## Le club de l'amitié



Les réunions du club sont prévues tous les mercredis de 14 h 30 à 17 h 30 sous la présidence de Monsieur Cenier. Nous invitons les gens du pays à nous rejoindre pour passer d'agréables moments, avec jeux de cartes et autres, suivi d'un goûter. Merci à monsieur le maire et à son conseil pour la subvention reçue.

Le Club

## Perchemin



Dimanche 9 septembre 2001, l'association a organisé son habituelle triple randonnée, le nombre de randonneurs toutes catégories confondues était d'environ 220, la journée quoique fraîche était propice à la randonnée. Des cavaliers de l'Association AREL, ceux de l'Association La Licorne du Thieulin sont venus comme les années précédentes. Ce fut un grand plaisir pour les membres de l'Association de voir qu'autant de personnes avaient répondu « présent ». Une pause restauration avait été organisée à l'entrée du chemin communal qui mène à la Garenne, lieu de rencontre des marcheurs vététistes et cavaliers. Il y avait même quelques magnifiques attelages. Une grande majorité de randonneurs s'est retrouvée pour un repas champêtre préparé sous le hangar prêté gracieusement par Mr Houdy que nous remercions chaleureusement. L'animation musicale a été réalisée par les "Amis de la Musette de Saint Arnoult des Bois. Pour clore la manifestation des jeux équestres organisés par les deux associations de cavaliers ont ravi le public encore nombreux en cette fin d'après-midi.

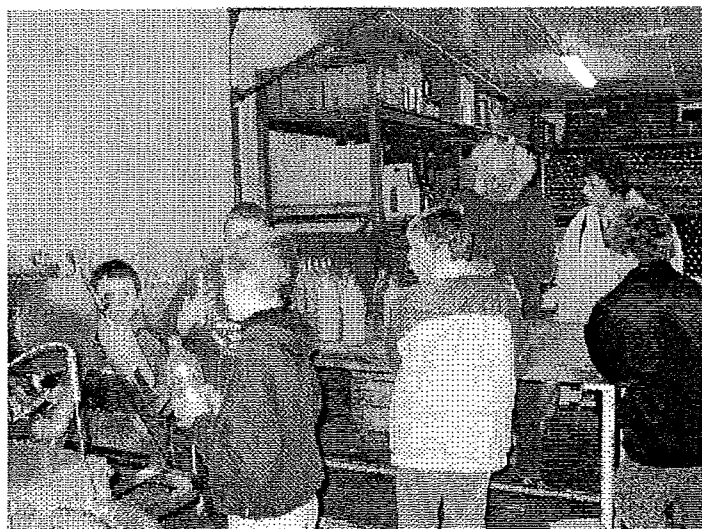
Nous invitons toutes les personnes qui le souhaitent à nous rejoindre pour nos prochaines manifestations. Nous organiserons comme l'an passé avec d'autres associations et la majorité des communes du canton le tour du canton à vélo et à cheval le samedi 8 décembre 2001, il vous sera possible de parcourir tout ou partie de ce tour avec nous. Une halte est prévue sur la commune devant l'église où l'association "Un petit air de culture" a prévu de pousser la chansonnette autour d'un vin chaud ou autres boissons.

## La reinette verte

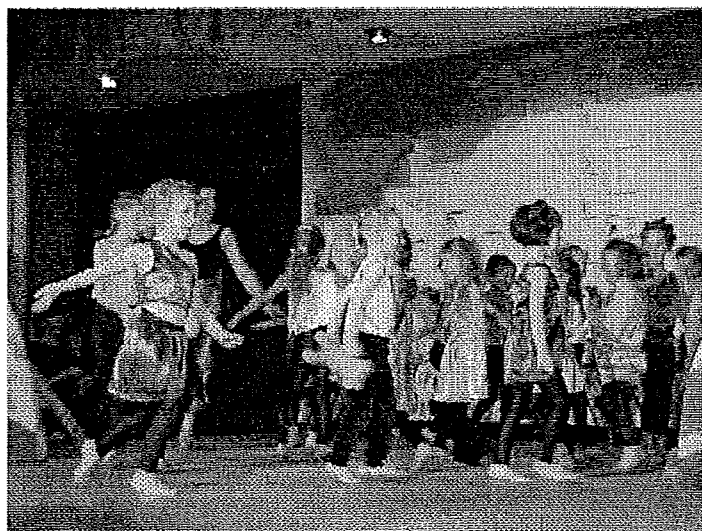
La saison de fabrication de jus de pommes à la ReINETTE Verte va bientôt débuter ! N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des infos sur le fonctionnement, les dates de fabrication...

Début de la saison prévue : 3<sup>ème</sup> Week End d'octobre

Par ailleurs, pour les personnes intéressées par les cours de poterie, vitrail et mosaïque, n'hésitez pas à joindre Romuald au 06 16 76 82 91



## Danse et rêve



Vous vous souvenez sans doute de ce dimanche après-midi ensoleillé, où 40 danseurs et danseuses s'apprêtaient sur scène. C'était le 20 mai dernier. L'histoire de « Kirikou » nous avait fait découvrir des chorégraphies sur des musiques de Yann Tiersen, Cheb Mami, Shania Twain, Kellis, Moby, et des musiques africaines.

Vous étiez 120 spectateurs environ, venus admirer les enfants et les adultes. La salle était comble, dans une ambiance conviviale, surtout que nombreux étaient ceux dans la salle qui avaient participé aux préparatifs : peinture des décors, découpe et couture des costumes, installation de la sono, des coulisses le matin, décoration de toute la salle sur le thème de l'Afrique, gâteaux, jus de fruits de la ReINETTE Verte, et thé à la menthe servi par Fatima et Djamilia. L'année s'est terminée doucement, et les cours ont repris depuis la mi-septembre. Le spectacle a donné envie à d'autres enfants et d'autres adultes de nous rejoindre.

Alors vous aussi, vous pouvez rejoindre les cours de danse si vous le souhaitez chaque mercredi, à la salle des fêtes de Champrond :

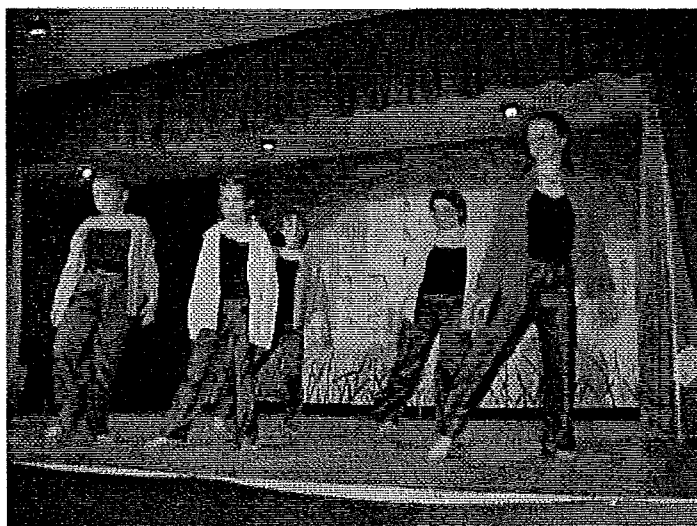
- o Cours des 5 ans : de 9h30 à 10h15
- o Cours des 6-8 ans : de 10h15 à 11h15
- o Cours des 3-4 ans : de 11h15 à 12h00
- o Cours des 9-11 ans : de 17h30 à 18h30
- o Cours des 12-14 ans : de 18h30 à 19h30
- o Cours des adultes et jeunes (dès 15 ans) : de 20h30 à 22h00

Une nouveauté ! Après les stages de danses traditionnelles qui avaient lieu à Montlandon, nous ouvrons un **atelier de danses folk**, pour tous ceux qui le souhaitent, hommes et femmes, une fois par mois.

Cet atelier démarre fin octobre. Si vous êtes intéressés, ne loupez pas les affiches qui annonceront, ou contactez-nous !

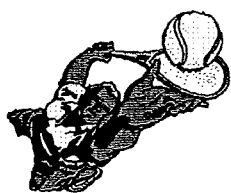
Claire PICHOT à l'association *Danse et Rêve* :  
02 37 49 84 14

A bientôt,  
*Claire PICHOT et l'équipe de Danse et Rêve*





## Tennis Club Champronnois



A l'occasion de la fête du sport le 22 et 23 septembre, le tennis club avait mis à votre disposition son court pour taper quelques balles.

Le président

## Un Petit air de culture

### *Des Nouvelles d'Un Petit Air de Culture...*

Notre Secrétaire, Micheline Guillemet vous donne ses impressions de la Kermesse à laquelle, bien sûr, Un Petit Air de Culture a participé :

« Dès 7 heures et demie, nous étions sur le terrain, pour vendre café, chocolat, et thé chauds, accompagnés de croissants au beurre délicieux ( ceux-ci en provenance de la Boulangerie de Montlandon, celle de Champrond étant en travaux d'embellissement !) Puis, nous avons continué à vendre les bulletins de participation au TIERCE DE LA CHANSON FRANÇAISE.

Nous avons reçu un accueil favorable, et même enthousiaste, puisque 185 billets ont été vendus !! Neuf titres de chansons étaient proposés, et le joueur devait en sélectionner trois. Il devait les classer par ordre de préférence. Voici la liste des chansons :

- |                                  |                  |
|----------------------------------|------------------|
| 1) Adieu Monsieur le Professeur  | Hugues Aufray    |
| 2) Belle Ile en Mer              | Laurent Voulzy   |
| 3) Milord                        | Edith Piaf       |
| 4) Prendre un enfant la main     | Yves Duteil      |
| 5) La Montagne                   | Jean Ferrat      |
| 6) Y'a d'la joie                 | Charles Trenet   |
| 7) Je chante avec toi... liberté | Nana Mouskouri   |
| 8) Les copains d'abord           | Georges Brassens |
| 9) Une belle histoire            | Michel Fugain    |

C'est la chanson N°4 qui est arrivée en 1<sup>ère</sup> position, suivie de près par la chanson N°5, tandis que la chanson N°8 est arrivée troisième. Le tiercé gagnant était donc le 458.

Deux champronnoises avaient trouvé les trois chiffres dans l'ordre; il s'agit de Madame BORNET et de Madame SERGENT.

Comme cela était prévu par le règlement nous avons donc procédé à un tirage au sort. Une petite blondinette de deux ans et demie, qui se trouvait près de notre stand à tiré le nom de Madame BORNET qui a donc reçu un bon d'achat de 300 Francs, pendant que Madame SERGENT recevait en lot de consolation une bonne bouteille qu'elle pourra boire avec ses amis à la santé de l'Association !!

Notre informaticien ayant poussé la curiosité à rechercher le nombre de joueurs qui avaient fait le tiercé dans le désordre en a trouvé 5 !

Tout l'après-midi, de nombreuses personnes sont venues se régaler des bons gâteaux fabriqués maison – dont le stock s'est révélé insuffisant ( merci à nos dévouées pâtissières). Puis le jeu de la Pêche à la ligne a comblé les plus jeunes enfants.

Notre journée a été bien remplie et l'Association sera de nouveau à la kermesse, fidèle au poste l'Année prochaine. En tous cas, nous l'espérons !

### *Les Prochaines activités de l'Association ...*

**Le Samedi 13 Octobre**, venez nous retrouver à la Bibliothèque : l'Association célébrera la Fête de la Lecture « LIVRE EN FÊTE » par une petite exposition consacrée aux Héros de Romans et des lectures d'extraits de nos ouvrages préférés autour d'une tasse de café, ou d'un verre de cidre selon l'heure de la journée. Le programme détaillé de la journée vous sera rappelé par voie de presse, affiches, et tracts comme d'habitude.

Et surtout marquez bien sur vos agendas le week-end du 7/8/9 Décembre: nous fêterons tous ensemble les 10 ans de l'Association par deux jours de marathon d'évènements auxquels nous vous attendons très nombreux:

Une soirée dîner-spectacle

Un petit Marché de Noël

Des mini-concerts de chant de Noël (accompagnés de vin chaud)

Et beaucoup, beaucoup de très belles surprises pour tous sur le thème:

## *Un Petit Air De Culture En Fête !!!*

*Un événement à ne rater  
Sous aucun prétexte*

*Retenez Bien  
Les 7, 8 et 9 Décembre*

# EN BREF ...

## L'état civil

### Naissances



- Justine TROUILLET le 19 août 2001

### Décès

- Simone PICHERY le 4 Août 2001  
- Marcel CHEVREL le 6 Août 2001  
- Alain PELLET le 17 Août 2001  
- Marc BIENCOURT le 17 Août 2001  
- Henry ROCHER le 29 Août 2001

### Mariage

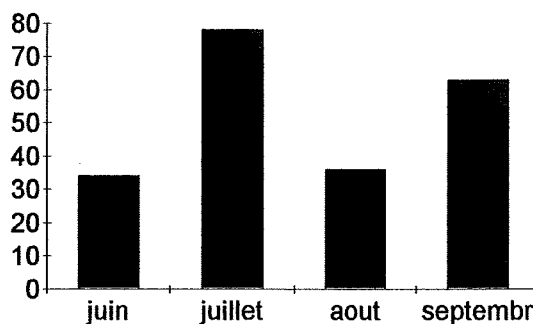


- Ghislain BOUTET et Marie IMHOF  
le 14 juillet 2001

- Guillaume ADAM DE BEAUMAIS et  
Coralie POUGHON  
le 7 septembre 2001

## La pluviométrie

Mois	Juin	Juillet	Août	Septembre
mm	34	78	36	63



## La rue de la zone d'activité

La Zone d'activité surnommée « Le Champrier de la ferme » étant désormais en service, il y a lieu de choisir un nom à la rue. Nous faisons donc appel aux habitants de Champrond En Gâtine, pour qu'il nous propose des idées. Nous vous remercions de bien vouloir transmettre vos propositions à la mairie

## La poste

La poste aimerait modifier ses horaires d'ouverture. Au lieu de 15 h à 17 h, la poste ouvrirait le matin de 10 h 30 à 12 h 30. Mais avant tout changement, nous souhaiterions connaître votre avis. Vous trouverez à la fin de ce bulletin un coupon réponse à renvoyer à la mairie, pour exprimer votre préférence.

## Anciens d'Algérie

Anciens d'Algérie : attribution de titre de reconnaissance de la nation **jusqu'au 1er juillet 1964**.

Le décret du 26 avril 2001, pris en application de la loi de finances pour 2001, étend l'attribution du titre de reconnaissance de la nation du 2 juillet 1962 au 1er juillet 1964 (90 jours de présence durant cette période).

Ceux d'Indochine, qui ont séjourné au-delà du 11 août 1954 jusqu'au 1er octobre 1957 peuvent y prétendre.

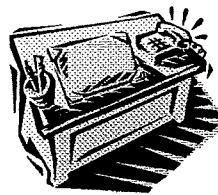
En précisant votre année de naissance et recevoir l'imprimé de demande, écrivez à Unions-Combattants, 73 rue Jeanne d'Arc, 76000 Rouen. Téléphone 02.35.88.79.44.

## Les travaux « route de La Loupe »

La circulation des véhicules sur la RD 941 entre les PR33 +600 à 39+000 sur le territoire des communes de Montireau et Champrond En Gâtine, sera interdite, pendant les travaux d'accotements à partir du **2 octobre jusqu'au 31 octobre 2001**



## Permanence du Conseiller Général



Mr Jacques RENARD, conseiller général du canton de La Loupe, tiendra des permanences:

dans notre commune  
**Le Vendredi 19 octobre 2001**  
De 17 h 30 à 18 h 45

À l'hôtel de ville de La Loupe  
**Les 2e et 4e Mardi de chaque mois,**  
De 10 h à 11 h 30

## Compteurs EDF

Au cours de tests réalisés dans ses laboratoires, EDF a détecté une anomalie de fabrication sur des compteurs de marque SAGEM S20C1 posés depuis septembre 2000, soit 162 compteurs sur le territoire exploité par EDF GDF SERVICES CHARTRES EURE ET LOIR, et portant les numéros suivants:

Pour l'année 2000:

de 020026 016296 à 020026 026989;  
de 020026 505408 à 020026 517970 ;  
de 020026 901000 à 020026 905143

Pour l'année 2001:

de 020126 010001 à 020126 042456;  
de 020126 500001 à 020126 503005;  
de 020126 750001 à 020126 752318

Les tests ont révélé que, notamment, en cas d'orage ou de surtension, le compteur défectueux pouvait s'arrêter de fonctionner et même, en de très rare cas ( par exemple si la foudre tombe à proximité de l'alimentation électrique) s'enflammer.

EDF Chartres invite ses clients à vérifier si leur compteur est de marque SAGEM S20C1, de couleur blanche, triphasé, et s'il fait parti de la série ci-dessus mentionnée. Dans l'affirmative, ils peuvent appeler leur agence clientèle au 0 810 28 00 28

ou le numéro vert 0 800 444 333.

Quelques conseils de sécurité : dans l'attente de la dépose du compteur, il est recommandé de s'éloigner de ces appareils en cas d'orage. En cas d'inflammation, nous rappelons qu'un extincteur approprié à un feu d'origine électrique doit être utilisé en attendant l'intervention des secours auxquels il doit être fait appel dans tous les cas.

Numéro de dépannage EDF : 0 810 28 48 68.

## Les transports de car « Transbeauce »

Nous vous rappelons que les cars Transbeauce, circulent du Lundi au Vendredi, en période scolaire sauf jours fériés et qu'ils ne sont pas uniquement réservés aux personnes scolarisées.

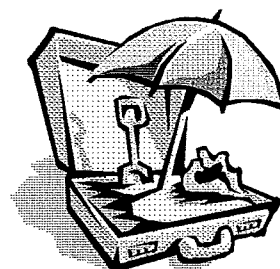
Les horaires de cars du 3 septembre au 1er décembre 2001, sont disponibles en mairie où vous pouvez vous renseigner à :

La gare routière  
28000 Chartres.  
Tél: 02.37.18.59.00

## Décorations de Noël

A l'approche des fêtes de fin d'année, la municipalité encourage toutes les initiatives qui seront prises pour les décorations de Noël afin d'embellir le village et participer à la mise en valeur du pays.

## Les vacances scolaires



Calendrier national	Calendrier pour les écoles fonctionnant 4 jours par semaine
<b>TOUSSAINT</b> Samedi 27 octobre 2001 Lundi 5 novembre 2001	Samedi 27 octobre 2001 Lundi 5 novembre 2001
<b>NOËL</b> Samedi 22 décembre 2001 Lundi 7 janvier 2002	Samedi 22 décembre 2001 Lundi 7 janvier 2002
<b>HIVER</b> Samedi 2 février 2002 Lundi 18 février 2002	Mardi 5 février 2002 Lundi 18 février 2002
<b>PRINTEMPS</b> Samedi 30 mars 2002 Lundi 15 avril 2002	Samedi 30 mars 2002 Jeudi 11 avril 2002
<b>VACANCES D'ÉTÉ</b> Samedi 29 juin 2002	Mardi 2 juillet 2002

## Le repas de printemps

Le prochain « repas de printemps » aura lieu le 21 avril 2002. Il sera comme tous les ans, offert par la commune aux habitants âgés de 70 ans et plus. Mais, la municipalité souhaiterait étendre ce repas à tous les autres habitants, jeunes et moins jeunes, contre une participation.

# L'EURO, RAPPELS...

## Mise en place progressive

**1er Décembre 2001:**

- Les banques seront alimentées en billets
- Les commerçants seront alimentés en pièces

**15 Décembre 2001:** Les particuliers français pourront se procurer un sachet de pièces pour se familiariser avec la nouvelle monnaie.

**1er janvier 2002:** Les paiements peuvent être effectués en francs et en euros, les commerçants s'efforçant de rendre la monnaie en euros.

Les commerçants de Champrond en Gâtine se sont équipés d'un « Rendu Monnaie Francs/Euros avec 3 lignes ». Sur la 1er ligne: Le prix en euro, sur la 2ème ligne: la monnaie reçue en francs, sur la 3ème ligne: la monnaie à rendre en euros. Ce système est garanti aux normes européennes, et ne permet aucune contestation grâce au double affichage côté client et côté commerçant.

**17 février 2002:** Le franc n'a plus cours légal après cette date à minuit... seul le paiement en euros est possible...

**A partir du 18 février:** Les banques et la Poste échangeront les pièces et les billets en francs jusqu'au 30/06/2002...

La banque de France et le Trésor échangeront les pièces en francs jusqu'au 17/02/2005... et les billets en francs jusqu'au 17/02/2012...

**Taux de conversion:** valeur fixée définitivement le 1/1/1999 à 6.55957 Francs pour 1 Euro.

### Règle d'arrondi:

2 chiffres après la virgule au maximum

-Si le troisième chiffre après la virgule est inférieur à 5, on arrondit au centime inférieur.

-S'il est égal ou supérieur à 5, on arrondit au centime supérieur.

Exemples:

$$2,341 = 2,34 \quad 2,346 = 2,35 \quad 2,345 = 2,35$$

### Truc et astuce pour passer du franc à l'euro

Ajouter la moitié de la valeur en francs et diviser par 10

Exemple 100 F = ? Euro

$$100 + 50 = 150 / 10 = 15 \text{ euro}$$

### Trucs et astuces pour passer de l'euro au franc

-Multiplier le montant par 20 et diviser le résultat par 3

Exemple 15 euro = ? F

$$15 \times 20 = 300 / 3 = 100 \text{ F}$$

-Multiplier le montant par 6 et ajouter 10 %

Exemple 15 euro = ? F

$$15 \times 6 = 90 + 9 = 99 \text{ F}$$

-Multiplier le montant par 10 et retirer 1/3

Exemple 15 euro = ? F

$$15 \times 10 = 150 - (1/3 \text{ de } 150) = 100 \text{ F}$$

### Soyez vigilant ...

⇒ Le passage à l'euro peut nous faire commettre des erreurs, n'hésitez pas dans un premier temps à utiliser un convertisseur et apprenez peut être quelques équivalences comme :

$$1 \text{ F} = 0,15 \text{ euro}$$

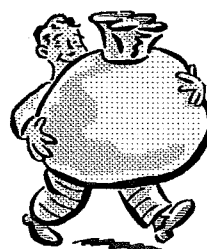
$$10 \text{ F} = 1,5 \text{ euro environ}$$

$$50 \text{ F} = 7,5 \text{ euro environ}$$

$$100 \text{ F} = 15 \text{ euro environ}$$

etc....

⇒ Nous vous rappelons également qu'aucun organisme public (trésorerie, banque de France...) ne se déplacera à votre domicile pour échanger de la monnaie. Les personnes se décrivant ainsi seraient des imposteurs. Les échanges se feront **uniquement dans les banques**



# ET SI ON SORTAIT

## Les dates à retenir

**Le 13 octobre: « Livre en fête »**

(la bibliothèque et « un petit air de culture »)

**Le 20 octobre : Début de la saison « jus de pomme »**

(la reinette verte)

**Fin octobre: Début des cours de « danse folk »**

(Danse et Rêve)

**Le 8 décembre : Téléthon**

- Tour du canton à vélo et à cheval

(association perchemin)

-halte devant l'église :

(accueil avec l'association un petit air de culture)

**Le 7 décembre: Soirée cabaret « Rétro »**

salle polyvalente de Champrond

(ass. « un petit air de culture »)

**Les 8 et 9 décembre : marché et goûter de Noël**

salle polyvalente de Champrond

(ass. « un petit air de culture et

la commission des fêtes)

**Le 18 décembre : Arbre de Noël des enfants**

salle polyvalente de Montlandon

## Les circuits découvertes

Le syndicat d'initiative de La Loupe vous propose un plan de « circuits découvertes » du canton de La Loupe. L'un d'entre eux passe par ailleurs par Champrond En Gâtine.

Vous pouvez retirer gratuitement ce plan à la mairie ou au syndicat d'initiative rue du château à la Loupe.

## La balade du dimanche

### Le circuit du "Beauvais"



7 km



1 h 45

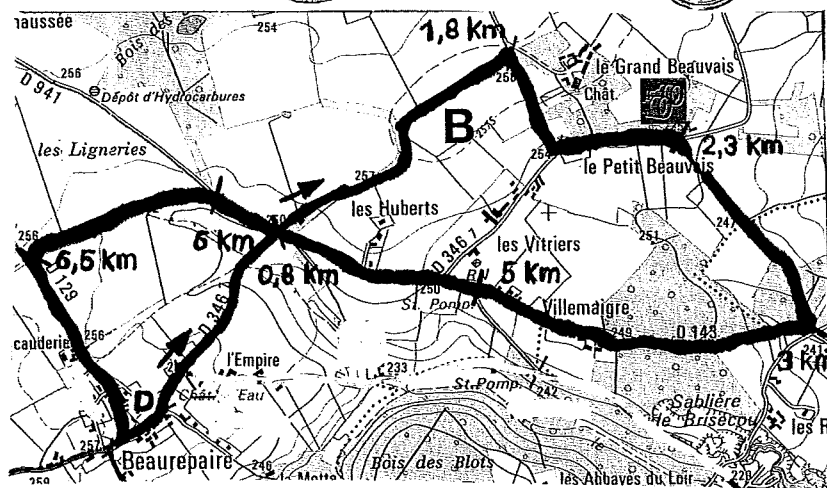
**Départ:** Hameau de Beaurepaire. Prendre à droite de la pompe, passer à droite du château d'eau et continuer vers la D 346 jusqu'à la D 941.

**0.8 km :** Au carrefour, traverser la route pour prendre le chemin de terre

**1.8 km :** Au bout du chemin, tourner à droite et au croisement suivant, tourner à gauche.

**2.3 Km :** Tourner par le chemin de terre à droite (en face la maison), vers les bois.

**3 km :** Continuer à droite en direction de Villemaigre



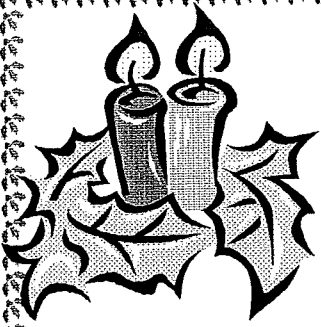
**5 km :** Après le hameau, continuer tout droit par la route goudronnée

**6 km :** Tourner à gauche par le chemin

**6.5 km:** Au carrefour avec la route, prendre à gauche pour rentrer à Beaurepaire.

**7 km :** Arrivée

Ce circuit de randonnée est extrait de la fiche de randonnée n°24 éditée par le SIAP. Cette fiche comprend deux autres circuits sur la commune de Champrond En Gâtine. Vous pouvez la retirer gratuitement à la mairie ou au Syndicat d'initiative de La Loupe.



**NOËL**

La Municipalité et  
L' Association Un Petit Air de Culture  
(à l'occasion de son 10eme Anniversaire)  
VOUS PROPOSENT



**Vendredi 7 décembre à 20 h 00**

**Cabaret « Rétro »**

**Avec la troupe « FILLES DE RENGAINÉ »**

Repas et spectacle 120 F et 60 F enfant jusqu'à 10 ans

\*\*\*\*\*

**Samedi 8 et Dimanche 9 décembre**  
**de 10 h à 19 h**

**Marché de Noël**

**Goûter de Noël**

**« Attention ! »** Contre un beau dessin de Noël un petit cadeau sera  
offert aux enfants de Champrond (jusqu'à 11 ans) dans la  
**FORET MAGIQUE**

\*\*\*\*\*

**Samedi 8 et Dimanche 9 décembre**  
**de 11 h à 12 h**

**Chants de Noël devant l'église**

**Passage du Téléthon – (Vin Chaud offert)**

\*\*\*\*\*

**Pour renseignements et inscriptions:**

**Tél : 02.37.49.86.23 - 02.37.49.89.20 – 02.37.49.80.36**

# RENSEIGNEMENTS UTILES

## Numéros de téléphones

**S.A.M.U** 15  
**POMPIERS** 18  
**GENDARMERIE** 17

**La Mairie** 02.37.49.80.20

### MÉDECINS

- Docteurs Daniel BIGARD, Isabelle et Philippe  
**CARDINALE**, Michèle **CASADEI-PUIS**, Philippe  
**PUIS** 02.37.81.21.18  
 - Docteur Olivier **BOULAY** 02.37.81.10.84  
 - Docteur Jacques **LYSZLIEWICZ** 02.37.81.17.48  
 - Docteurs Monique et Roger **SERRY**  
 02.37.81.19.46.

**VÉTÉRINAIRE** 02.37.81.04.66

### AMBULANCES

- Ambulances Assistance Secours 02.37.81.24.59  
 - Ambulances Loupéennes 02.37.81.15.66

### INFIRMIÈRES

**BRIEND -DUPIN** 02.37.81.04.88  
**DOLLEANS- TARRANE** 02.37.81.06.58  
**Melle C GONSARD** 02.37.81.09.04

### HÔPITAL- MAISON DE RETRAITE

02.37.29.33.11

### E.D.F. DÉPANNAGE

0 801 28 48 68

### LYONNAISE DES EAUX

Clientèle 0 810 381 381  
 Urgence (24 h/24) 0 810 881 881

### LA POSTE

02.37.49.80.00.

Champrond en Gâtine

### C.A.F. Nogent Le Rotrou

02.37.27.44.44

### ASSEDIC LUCE

02.37. 91.69.69

### ANPE Nogent Le Rotrou

02.37.59.55.00

### SÉCURITÉ SOCIALE

02.37.81.07.77

La Loupe

## Planning des gardes pour les pharmacies

	oct.	nov.	déc.
<b>Pharmacie Centrale La Loupe</b> 02.37.81.19.89	1 (I)	1 (J)	1 (S)
	2 (J)	2 (V)	2 (S)
	3 (J)	3 (V)	3 (S)
	4 (J)	4 (V)	4 (S)
	5 (V)	5 (V)	5 (S)
	6 (V)	6 (V)	6 (S)
<b>Pharmacie du Château Senonches</b> 02.37.37.73.43.	7 (J)	7 (V)	7 (S)
	8 (J)	8 (V)	8 (S)
	9 (J)	9 (V)	9 (S)
	10 (J)	10 (V)	10 (S)
	11 (J)	11 (V)	11 (S)
	12 (V)	12 (V)	12 (S)
<b>Pharmacie de L'Etrier La Loupe</b> 02.37.81.13.19	13 (V)	13 (V)	13 (S)
	14 (V)	14 (V)	14 (S)
	15 (V)	15 (V)	15 (S)
	16 (V)	16 (V)	16 (S)
	17 (V)	17 (V)	17 (S)
	18 (V)	18 (V)	18 (S)
<b>Pharmacie Gantier Senonches</b> 02.37.37.78.41	19 (V)	19 (V)	19 (S)
	20 (V)	20 (V)	20 (S)
	21 (V)	21 (V)	21 (S)
	22 (V)	22 (V)	22 (S)
	23 (V)	23 (V)	23 (S)
	24 (V)	24 (V)	24 (S)
25 (V)	25 (V)	25 (S)	
26 (V)	26 (V)	26 (S)	
27 (V)	27 (V)	27 (S)	
28 (V)	28 (V)	28 (S)	
29 (V)	29 (V)	29 (S)	
30 (V)	30 (V)	30 (S)	
31 (V)	31 (V)	31 (S)	

Du Lundi matin au Samedi soir, il y a toujours une pharmacie ouverte à Senonches et à La Loupe pendant les horaires de travail

## Aide de proximité

⇒ **Service d'Aide à domicile Schweitzer**  
 Tél : 02.37.81.08.02

⇒ **Aide à domicile en milieu rural**  
**ADMR** Tél : 02.37.29.90.59

⇒ **Société de St Vincent de Paul**  
 rue du château 28240 La Loupe



## La Mairie de Champrond En Gâtine

Tél: 02.37.49.80.20

Fax: 02.37.49.80.26

E-mail : rapido.mairiechamp@libertysurf.fr

Site : <http://perso.libertysurf.fr/champrond.en.gatine>

### Permanences et ouverture de la mairie :

- Le Mardi de 17h à 19h : Mr LEGROS

-Le Jeudi de 17h à 19h : Mr GUILLEMET

-Le Samedi de 9h30 à 11h30: Mme WARDAVOIR

### En cas d'urgence, vous pouvez contacter:

Mr LEGROS: 02.37.49.81.13

Mme WARDAVOIR : 02.37.49.86.23

Mr GUILLEMET : 02.37.49.83.99

Mr VINSOT : 02.37.49.81.95

## Heures d'ouvertures de la déchetterie de St Eliph

Jour de ramassage : le Mardi

Tél du S.I.R.T.O.M. : 02.37.23.32.63

Déchetterie de St Eliph:  
Heures d'ouvertures



du 1er mars au 31 octobre

-Mercredi : 9h00 à 12h30 – 14h00 à 19h00

-Vendredi : 14h30 à 19h00

- Samedi : 9h00 à 12h30 – 14h00 à 19h00

-Dimanche : 9h00 à 12h30

Du 1er novembre au 28 février

-Mercredi : 9h00 à 12h30 – 13h30 à 17h30

-Vendredi : 14h00 à 17h30

-Samedi : 9h00 à 12h30 – 13h30 à 17h30

-Dimanche : 9h00 à 12h30

## Permanences à La Loupe

- **LE DÉPUTÉ** Salle du conseil  
Le 2ème Lundi de chaque mois de 9h à 10h15

- **LE CONSEILLER GÉNÉRAL** Hôtel de ville  
Les 2e et 4e Mardi de chaque mois, de 10h à 11h30

- **LES ASSISTANTS SOCIAUX**  
⇒ M. PEVERELLI La mairie  
Tous les mardis de 9h à 11h45 sur rendez-vous  
⇒ Mlle LOBEL La mairie  
Tous les jeudis de 9h à 11h45  
⇒ Mme VILLETTE Salle du Château  
Le 2ème et 4ème Mardi de chaque mois de  
9h30 à 11h30 - Caisse Primaire Assurance Maladie  
(dossiers accident travail)

- **RETRAITE**  
⇒ **Sécurité Sociale** La mairie  
1er et 3ème Mercredi du mois de 14h à 16h  
⇒ **Caisses complémentaires** La mairie  
1er Mardi et 3ème Mercredi du mois de 14h à 16h  
⇒ **Caisses agricoles M.S.A** Groupama  
Le 2ème Mardi de 10h à 12h

- **CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES**  
**Allocation Logement** La mairie de 14h à 15h30  
Le 2ème Mardi et 4ème Jeudi de chaque mois

- **CONSULTATIONS P.M.I.** Rue Pierre-Gauquelin  
Le 3ème Jeudi de chaque mois de 14h à 16h

- **LES CRÉMATISTES** La mairie  
Le 2ème Mardi de chaque mois de 10h à 11h

- **ÉCRIVAIN PUBLIC** 11 rue de la plaine  
2ème Mercredi du mois de 10h à 12h

- **ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE  
D'AMÉNAGEMENT DES STRUCTURES ET  
DES EXPLOITATIONS AGRICOLES**  
Au château  
2ème et 4ème Jeudi du mois de 14h à 17h

- **RELAIS EMPLOI** tél.: 02.37.81.38.93  
1 rue du Maréchal Maunoury  
Les Lundi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00  
Le Mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30  
Fermé le Mercredi

- **POINT ACCUEIL INFORMATIONS ET  
ORIENTATIONS**  
Tél: 02.37.81.34.04 1 rue Maunoury  
Tous les Mardis de 10h30 à 12h30

# LES PETITES ANNONCES

## A vendre



Vends Vélo Homme  
Pneus à changer  
150 F

Vends Vélo Femme  
Pneus à changer  
200 F

Tél: 02.37.49.83.99  
Le soir

Dans les prochains bulletins,  
vous trouverez à chaque fois,  
cet espace réservé  
aux petites annonces.

Si vous voulez  
vendre, acheter, louer,  
informer, recruter  
ou proposer vos services,  
vous pouvez dès à présent  
déposer vos annonces  
à la mairie  
de Champrond En Gâtine.

Elles paraîtront gratuitement au  
prochain bulletin municipal  
c'est à dire courant janvier

## Appartements à louer à Champrond En Gâtine

### Type F 2 – 70 m<sup>2</sup> – 1er étage – Bon état

- Cuisine
- Salle à Manger
- Chambre
- Salle d'eau
- Parking

Tél: 02.37.49.89.20 aux heures des repas

### Type F 3 – 60 m<sup>2</sup> – Bon état

- Cuisine américaine
- 2 chambres
- Salle de Bains
- Grenier
- Garage
- Parking fermé pour deuxième véhicule

Tél : 02.37.49.89.20 aux heures des repas



